

Rapport moral de Guy Harlé d'Ophove, Président

Quel plaisir de se retrouver à nouveau si nombreux, ensemble pour notre traditionnelle Assemblée Générale. Cette année a une saveur particulière car cela fait deux ans que nous ne nous étions pas réunis et parce que c'est une année d'élection au pluriel.

- Élection fédérale avec le renouvellement de la liste que je conduis dans un esprit de renouvellement et de transmission...

Pourquoi transmission ? Tout simplement parce que ce nouveau mandat accompli, je me retirerai et qu'il convient donc de préparer cette transmission pour le bien de votre fédération.

- Élection présidentielle car dans huit jours aura lieu le premier tour où vous devrez choisir le candidat qui, en plus de répondre à vos préoccupations légitimes, nous garantira la pérennité de notre art de vivre en protégeant nos racines rurales qui font partie de notre ADN civilisationnel et culturel ; en effet, une société équilibrée et rayonnante se bâtit et se maintient sur ses racines et ces racines ce sont les nôtres et nous y tenons.

Barrons la route aux candidats qui veulent interdire la chasse car derrière cette proposition démagogique qui sonne comme une parole d'autorité et de vérité, se cache le contenu d'une doctrine de l'écologie militante et politique que l'on peut déjà apercevoir dans la gouvernance des villes conduites par les écologistes. La cause de la Nature et des animaux est un alibi pour leur entreprise de déconstruction de notre civilisation par laquelle ils veulent changer nos mentalités et remodeler nos rêves, nos imaginaires (en condamnant les sapins de Noël, les rêves d'aviation des enfants, le Tour de France, nos habitudes alimentaires, nos maisons et nos jardins individuels, nos traditions cynégétiques et plus particulièrement les chasses traditionnelles, témoins vivants de l'identité culturelle de nos régions ...). Ils veulent exclure l'homme de la gouvernance de la Nature, alors qu'il est le sommet de la création, sous prétexte qu'il est nuisible et mauvais, alors que ce sont eux, par leur dogmatisme, leur sectarisme qui sont nuisibles en voulant nous imposer un mode de vie que nous refusons de toutes nos forces. Qu'ils soient assurés, ceux qui veulent déconstruire la France, qu'ils nous trouveront toujours en face pour empêcher leur entreprise funeste.

L'Homme n'habite pas seulement la Terre en poète, car nous n'aurions pas fait long feu !

L'Homme a bâti une civilisation, notre responsabilité est de ne pas épuiser la terre et non de détruire notre civilisation pour atteindre le néant comme le souhaitent les Khmers Verts. On est loin de la « boutade » en les qualifiant de Khmers Verts car ils n'ont cessé de vouloir que leurs désirs deviennent sans délai des réalités, imposant leur dictat et gare à ceux qui s'y opposeraient !

Nous devons faire connaître les trésors de civilisation qui sont liés à la Chasse, dans notre culture, notre langage et nos actions de revitalisation de nos campagnes, de préservation de la biodiversité dont nous sommes fiers, car souvent seuls à les mener et sur nos propres deniers !

Oui, je l'affirme, nous sommes les premiers écologistes de France.



Le dernier sondage IFOP/FNC montre que 47,5% des Français qui connaissent la chasse y sont favorables. Alors je le répète encore, la chasse a besoin d'être expliquée pour être comprise et c'est votre rôle, vous êtes nos premiers ambassadeurs (prenez-garde à ne pas être les derniers et ce n'est pas une blague, la menace est réelle). Vous êtes notre meilleur vecteur de communication et à ce titre vous devez être exemplaires.

Alors mobilisez-vous pour défendre notre passion et cela passe d'abord par un vote dès le 10 avril prochain, ne laissez pas les autres choisir pour vous !

Nous avons fait preuve d'une formidable mobilisation lors de la manifestation du 18 septembre dernier à Amiens où nous étions plus de 15 000 rassemblés, défilant dans le calme pour défendre nos valeurs. Cet élan formidable ouvre de nouvelles voies de reconquête et fait la démonstration de la pluralité de la chasse... En effet, plus de 15 000 personnes de tous âges et de toutes classes sociales, ont communiqué ensemble pour affirmer haut et fort, dans un calme et une convivialité exemplaire « Ne touchez pas à notre art de vivre si vous ne voulez pas récolter la tempête de notre colère ».

Nous avons déposé au Conseil Constitutionnel une QPC (Question Prioritaire de Constitutionnalité) pour statuer sur la légalité de la loi d'indemnisation des dégâts de grand gibier. Il est clair que cette loi, qui date de 1968, est devenue obsolète. Il n'est plus possible et injuste de faire supporter aux seuls chasseurs, la totalité de l'indemnisation et cela pour plusieurs raisons :

1. L'explosion des populations de sangliers et aussi de cervidés. Pour vous donner un exemple, il se tuait 3 000 sangliers dans l'Oise en 2003, nous en sommes maintenant à plus ou moins 12 000 prélèvements. Cette situation a plusieurs causes dont une, il faut le reconnaître, due à une gestion trop protectrice de l'espèce par les chasseurs à qui, pendant plus de 40 ans, on a demandé et expliqué comment, grâce aux plans de chasse et à la gestion qualitative de l'espèce, l'on pouvait faire monter les populations et, à qui, virage à 360°, on demande depuis quelques années, de faire exactement l'inverse. Il faut reconnaître que les mentalités sont difficiles à changer.
2. Des lots en forêts domaniales de plus en plus chers à la location, ce qui entraîne, ipso facto, des actions de chasse chères avec son corollaire évident, payant cher une action, l'actionnaire veut beaucoup d'animaux à prélever CQFD.
3. Enfin, des pratiques agricoles favorisant le grand gibier en plaine (méthanisation, couvert végétal, miscanthus, etc.) qui handicapent les prélèvements en forêt en début de saison, des hivers doux avec très peu de mortalité de marcassins, des zones de non-chasse et des zones dangereuses à chasser car trop urbanisées, vous avez là tous les éléments de l'équation difficile que nous avons à résoudre tous ensemble.

On aperçoit aussi les limites de ce système qui prend de plein fouet la volatilité des prix des denrées agricoles du fait des chocs exogènes, la guerre en Ukraine en est un révélateur dramatique, et que le gouvernement ne peut ignorer. J'ai d'ailleurs demandé que la différence de prix soit intégrée dans le plan de résilience mis en place par l'Etat pour absorber ces augmentations incroyables, un prix de référence non sujet aux variations des prix de marché doit être défini. Comment voulez-vous bâtir un budget prévisionnel sans connaître, ni la superficie qui sera détruite, ni le prix des denrées agricoles, qui peut subir de grosses variations comme aujourd'hui.

Mais au-delà d'une mesure compensatoire, nous demandons une véritable prise en charge pérenne de 30% par l'Etat de la facture qui n'est pas imputable aux chasseurs.

Pour autant, nous ne devons pas nous défaire de nos responsabilités et maîtriser les populations pour faire baisser, dès maintenant, les surfaces de dégâts qui restent par endroit insupportables et engendrent des tensions avec la profession agricole.

Si nous avons des efforts à faire, il faut aussi que le monde agricole prenne conscience que la raréfaction du petit gibier ne doit pas être une fatalité et qu'il existe des solutions qui passent par un aménagement des territoires pour recréer un habitat favorable à la perdrix et aux faisans en soutien aux opérations de

repeuplement et de gestion que nous menons avec vous sur le terrain. Il faut prendre en compte ces enjeux en adaptant les pratiques particulièrement lors de la récolte des CIVES pour la méthanisation en pleine période de reproduction et de nidification pour l'avifaune et la mise bas des faons de chevreuils.

La méthanisation nous pose un double problème, je m'en suis ouvert à Régis DESRUMEAUX, le président de la FDSEA et nous devons rapidement nous rencontrer pour en discuter. En effet, l'étude que nous menons avec l'OFB nous laisse entrevoir, même s'il est trop tôt pour en tirer toutes les conclusions, une forte nuisance sur l'avifaune et la faune en général mais aussi la possibilité de mettre en place des mesures d'évitement pour réduire cet impact négatif. De plus, c'est la double peine pour nous, car nous pouvons être amenés à payer des indemnités sur 2 cultures la même année, ce que nous refusons.

Au niveau de la sécurité, nous avons démarré les sessions de formation à la sécurité décennale dès cet automne. Ce rappel à tous nos chasseurs (même si nous avons commencé avec les plus anciens) des fondamentaux à la sécurité à la chasse, est nécessaire à double titre : continuer notre effort commun pour améliorer nos pratiques et atteindre l'objectif zéro accident mortel et montrer que la sécurité est notre priorité.

Le dernier accident en date lors d'une battue au sanglier dans le Cantal au mois de mars est triplement dramatique : pour la victime et ses proches en premier lieu, pour la jeune femme auteure de l'accident qui portera à jamais un lourd fardeau et pour notre communauté en St -Hubert qui s'est sentie très concernée et profondément émue par ce drame...

Mais nos efforts portent leurs fruits, nous avons fait baisser de 78% en 10 ans les accidents mortels alors que le nombre de balles tirées a progressé de manière importante suivant l'augmentation du tableau de chasse sanglier qui a doublé en 10 ans. Il faut être bien conscient que si les règles de sécurité élémentaires étaient respectées (l'angle de tir de 30° et le tir sur un animal parfaitement identifié), 80% des accidents seraient évités. Soyons prudents jusqu'au ridicule et n'hésitons pas à rappeler les imprudents à la raison.

J'ai été particulièrement choqué par le fait que certains politiques instrumentalisent ce drame à des fins électoralistes. Ils en ont profité pour réclamer l'interdiction de la chasse le dimanche, les week-ends et les jours fériés. Il est temps de rétablir la vérité : nous ne chassons pas le dimanche, les week-ends et les jours fériés dans les forêts domaniales, qui sont publiques. En revanche 75% des forêts sont privées et donc leur usage est au bon vouloir du propriétaire qui est libre de chasser les jours qui lui conviennent. Lui supprimer ce droit (qui date de la révolution) serait une atteinte intolérable aux droits de la propriété privée inscrits dans la Constitution.

Que les choses soient claires, nous faisons tout pour atteindre le « zéro accident » en y consacrant les moyens dédiés et déjà et de loin, la chasse est l'activité de plein air générant le moins d'accidents mortels. Notre mutation passe aussi par la mise en service du Système d'Information sur les Armes, cela va générer des obstacles importants pour ceux qui ne disposent pas d'ordinateur ou d'adresse mail et nous sommes nombreux dans ce cas, un accompagnement sera nécessaire et nous nous y emploierons. Toutefois, il est urgent de ne rien faire car le système ne fonctionne pas encore correctement mais le temps venu nous devons créer un compte sur le SIA. Au-delà du renforcement du contrôle, il offre une réelle simplification dans les démarches des détenteurs d'armes.

Je pourrai vous parler des attaques incessantes des AVA contre les équipages de chasse à courre qui ont su garder la tête froide en refusant toute escalade de la violence en réponse à cet incessant harcèlement. Des conventions ont été mises en place pour éviter une réponse réglementaire de la préfecture qui aurait stigmatisé la Vénerie alors qu'elle est la victime de cette situation et que, dans le même temps, le gouvernement renonçait à instaurer le délit d'entrave à la chasse que nous attendions tant et que l'on nous avait promis. Il est révoltant de voir que l'ordre républicain n'est pas respecté en forêt à cause d'une trentaine d'énergumènes qui créent le désordre et la violence sans être sanctionnés. Il est plus que temps

que la loi soit appliquée, le chasse est une activité légale et doit être protégée des voyous car, par défaut, nous serons contraints de nous protéger nous-mêmes.

Nous avons aussi subi des attaques de nos arrêtés dont celui du tir du renard de nuit par nos opposants aux antipodes des réalités du monde rural, se posant en sauveurs des animaux, alors qu'il faut nécessairement la main de l'Homme pour assurer les équilibres dans nos campagnes et préserver la biodiversité.

L'actualité nous a fait un pied de nez savoureux avec les blaireaux qui ont pollué les réserves d'eau de la ville de Pont-Sainte-Maxence. Faute d'avoir pu les réguler malgré nos demandes, demandes que nous avons renouvelées et qui nous ont été de nouveau refusées. Nous avons souri lorsqu'à une saine régulation que nous propositions, on nous a fait savoir que le problème serait réglé en posant un treillage pour protéger la réserve d'eau des blaireaux ! je vous assure que ce n'est pas une blague mais la stricte réalité. Je pense qu'une formation pour acquérir un bon sens paysan et mieux connaître les fondamentaux qui régissent la nature, serait nécessaire à notre administration.

Prenons garde à ne pas perdre le prochain combat lors de l'élaboration de la liste des ESOD (espèces susceptibles d'occasionner des dégâts), il faut que nous obtenions des données sur l'impact de ces espèces sur nos activités. Ne gardez pas pour vous ces informations, car elles nous sont précieuses pour défendre nos dossiers et obtenir le droit de continuer à les piéger. Je fais plus particulièrement appel aux agriculteurs pour qu'ils fournissent des déclarations de dégâts notamment sur les blaireaux.

La liste des menaces sur notre activité est longue mais, heureusement, notre passion l'emporte et ma détermination à porter la Chasse encore plus loin est intacte. Je crois même qu'elle se renforce avec le temps, car je crois en notre force et en nos valeurs qui sont le socle de notre civilisation.

La chasse n'est pas un loisir, elle nous emmène bien au-delà de nous pour découvrir des émotions, des joies et des sensations incomparables. La chasse est une aventure unique qui transporte les hommes et les femmes d'aujourd'hui aux confins de leurs origines. Échapper au quotidien est un plaisir unique, la chasse est une terre de rencontres avec la Nature, la faune sauvage, les autres et nous-mêmes. Loin de la comédie humaine, les chasseurs quel que soit leur âge ou leur condition sociale, vibrent et communient l'espace d'un instant à une même passion, faisant de ce moment la source d'un enrichissement personnel unique. Pour toutes ces raisons, pour vous, vos enfants et petits-enfants et aussi pour la charge culturelle que représente la chasse pour la France, vous avez le devoir de la défendre. En ce qui me concerne, soyez assurés de ma totale détermination et de mon engagement pour la défense de nos valeurs communes lors de mon dernier mandat à la présidence de la Fédération.

Pour conclure, je voudrais remercier le directeur Marc Morgand pour son implication sans faille et son talent à diriger cette fédération en ces temps particulièrement difficiles, sur fond de pandémie et de crise internationale grave.

Merci aussi à ses collaborateurs qui œuvrent à ses côtés dans une ambiance très professionnelle mais aussi très conviviale. C'est un plaisir de travailler avec vous.

Enfin, je salue mes amis administrateurs qui m'aident au quotidien dans cette aventure passionnante mais aussi, parfois, lourde et prenante, je sais qu'ils seront encore très dévoués pour ce que nous aurons à accomplir ensemble durant ce mandat. Ils vont râler, mais mauvaise nouvelle pour eux, je continuerai à déléguer pour que chacun puisse prendre sa part des grands défis qui nous attendent. Merci mes amis pour votre dévouement bénévole à notre cause.

Je vous remercie de votre attention.

Vive la Chasse et vive la France !